

COLLEGE JEAN ROSTAND



Mardi 4 octobre 2016

La classe de troisième

La classe de 3^e (fin du cycle 4)

Dernière année du collège, la 3e est une année clé au cours de laquelle les collégiens doivent formuler leurs premiers choix d'**orientation**. Elle est aussi pour eux la dernière étape pour consolider leurs connaissances, s'exercer au raisonnement abstrait, à l'analyse critique... et préparer leur projet d'études.

Les enjeux de la classe de 3ème

- **FINALITES**
 - Le DNB (Diplôme National du Brevet)
 - L'orientation

Un nouveau contexte

- La mise en œuvre de la réforme du collège
- Un nouveau DNB

Ce qui évolue à la rentrée 2016

Les **cycles** deviennent triennaux.

Le **socle commun** est redéfini.

Les **programmes** sont réécrits.

L'organisation des enseignements :

-les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;

-les **enseignements complémentaires**

(accompagnement personnalisé: AP et enseignements pratiques interdisciplinaires: EPI) s'adaptent aux choix des établissements

-des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves

Les nouveaux programmes

Des **programmes en lien direct avec le socle commun** de connaissances, de compétences et de culture : le travail dans le cadre de ces programmes doit permettre l'acquisition du socle commun.

- Programmes de **cycle** : il revient aux équipes de choisir les progressions sur les 3 années de chaque cycle.

Les enseignements complémentaires

Règles générales

Enseignements communs

23 h en 6^e

22 h en 5^e / 4^e / 3^e



Accompagnement personnalisé

3 h en 6^e

1 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

3 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements complémentaires

3 h hebdomadaires en 6^e et 4 h hebdomadaires en 5^e, 4^e et 3^e

Les enseignements complémentaires: pratiques pour mieux s'appropriier les connaissances

1/L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux :

- 3 h par semaine en classe de sixième, pour une meilleure transition école-collège ;
- 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.

Tous les élèves sont concernés.

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant et repose sur les programmes.

C'est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

Les enseignements de complément: latin, bilangue....

- Les élèves peuvent bénéficier d'un **enseignement de complément** à raison, au maximum, de 1 h hebdomadaire en classe de 5^e et 2 h hebdomadaires en classes de 4^e et 3^e, qui viennent s'ajouter aux 26 h des enseignements obligatoires.

Le livret scolaire

Le livret scolaire d'un élève regroupe :

- les **bilans de fin des cycles** précédents
- les **bilans périodiques** du cycle en cours ;
- les **attestations** déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

Les **bilans périodiques** portent sur :

- les acquis et les progrès de l'élève
- les éléments du programme travaillés
- les parcours éducatifs
- les enseignements complémentaires (AP, EPI)
- des éléments de vie scolaire
- les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement.

L'application nationale « Livret scolaire du CP à la 3^e »

- en cas de changement d'établissement le livret est obligatoirement transmis au nouvel établissement par le biais de cette application nationale de suivi de la scolarité, appelée "**livret scolaire unique du CP à la troisième**", ou livret scolaire unique numérique.
- Cette application est aussi la seule source de transmission des éléments du livret pris en compte pour l'attribution du DNB et pour les choix d'affectation des élèves.

Livret scolaire

[Prénom] [Nom]
Né(e) le [jj/mm/aaaa]



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Le diplôme national du brevet (DNB)

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

L'objectif est de délivrer un diplôme qui atteste de la **maîtrise des 5 domaines du socle commun** et des connaissances acquises par l'élève au terme du collège.

Le brevet ne donne pas accès à une classe supérieure en fin de 3e : **les deux décisions, attribution du diplôme et orientation, sont dissociées.**

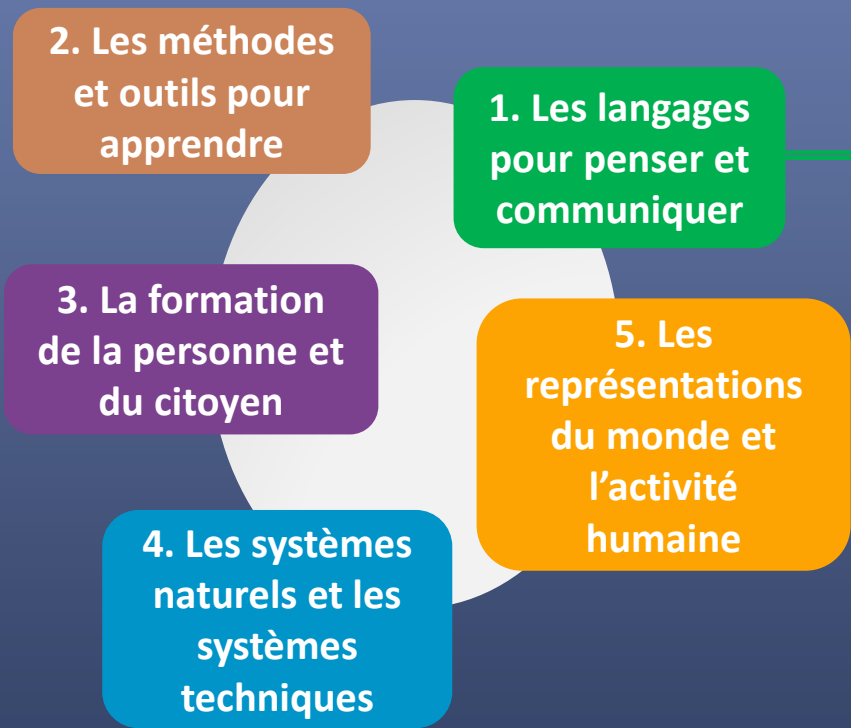
Les candidats élèves des classes de 3^e sont inscrits par l'intermédiaire des chefs d'établissements.

Ce qui change...

- 1/ Evaluation à partir du socle commun (200 points maxi pour le domaine 1
50 points maxi par domaine, pour les domaines 2,3,4,5)
- 2/ Deux épreuves écrites (sur 100 points chacune)
- 3/ Une nouvelle épreuve orale (sur 100 points)
- 4/ Une notation totale sur 700 points

Le nouveau socle commun: pensé pour garantir la maîtrise du français, des mathématiques et de l'histoire-géographie

➤ 5 domaines de formation



➤ Des objectifs dans chacun d'eux

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Maîtrise du socle commun

Pour chacune des 8 composantes (objectifs du domaine 1, 4 autres domaines), le niveau de maîtrise donne des points :

- maîtrise insuffisante : 10 points
- maîtrise fragile : 25 points
- maîtrise satisfaisante : 40 points
- très bonne maîtrise : 50 points

Soit au maximum **400 points**

Examen terminal

Trois épreuves sur 100 points chacune :

- épreuve écrite de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, et technologie
- épreuve écrite de français, histoire et géographie, éducation morale et civique
- épreuve orale : soutenance d'un projet mené au cours des EPI ou d'un parcours (Avenir, citoyen, EAC)

Soit au maximum **300 points**

Enseignements de complément

Objectifs d'apprentissage du cycle :

- atteints 10 points
- dépassés 20 points

Le DNB : les épreuves terminales

**Mathématiques,
physique-
chimie, SVT,
technologie**

Mathématiques : 2h
Physique-chimie, SVT, technologie (2 disciplines) : 1h

L'épreuve comporte obligatoirement au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation.

**Français,
histoire et
géographie,
EMC**

**Première partie : analyse et
compréhension de textes, maîtrise
de différents langages**

Histoire et géographie, EMC : 2h
Français : 1h

**Deuxième partie : rédaction et
maîtrise de la langue**

Français : 2h

**Soutenance
orale d'un
projet**

Exposé : 5 minutes
Entretien avec le jury : 10 minutes

L'orientation

La 3e est l'année des choix d'orientation vers les voies générale et technologique, ou vers la voie professionnelle (y compris l'apprentissage).

- Au 1er trimestre (octobre à décembre), vous réfléchissez à vos projets.
- Au 2e trimestre, vous indiquez votre (ou vos) souhait(s) provisoire(s). Stage d'observation.
- Et au 3e trimestre, vous formulez votre (ou vos) demande(s) et vous faites votre inscription.

Votre choix engagera l'année à venir, mais aussi, dans certains cas, les années suivantes.

ORIENTATION

- Mini-stages et pré-affectation :
 - Pour les élèves choisissant la voie professionnelle.
 - Une journée en lycée professionnel dans une série choisie par les élèves.
 - Si cela correspond au projet de l'élève, possibilité d'une pré-affectation (en fonction des demandes et de l'offre). Fin mars – début avril. Résultats 2^e quinzaine de mai.

Actions menées au collège pour accompagner la réflexion sur l'orientation post 3^{ème}

* 2 séances par classe animées par la COP

Présentation du calendrier de l'année et réflexion autour « des métiers en accord avec mes intérêts, goûts et capacités » - 1^{er} trimestre

Présentation des filières post 3^{ème} en classe animée par la COP (janvier 2017)

* Stage d'observation en milieu professionnel – 25,26 et 27 janvier 2017

* Atelier « lettre de motivation » élèves volontaires – janvier 2017

* Brochure « Onisep » post 3^{ème} (site Web)

* Réunion d'information sur les formations post 3^{ème} en présence des représentants des établissements scolaires de formations à destination des familles – Mardi 31 janvier 2017

* Mini stages de découverte dans les lycées professionnels de janvier à avril 2017

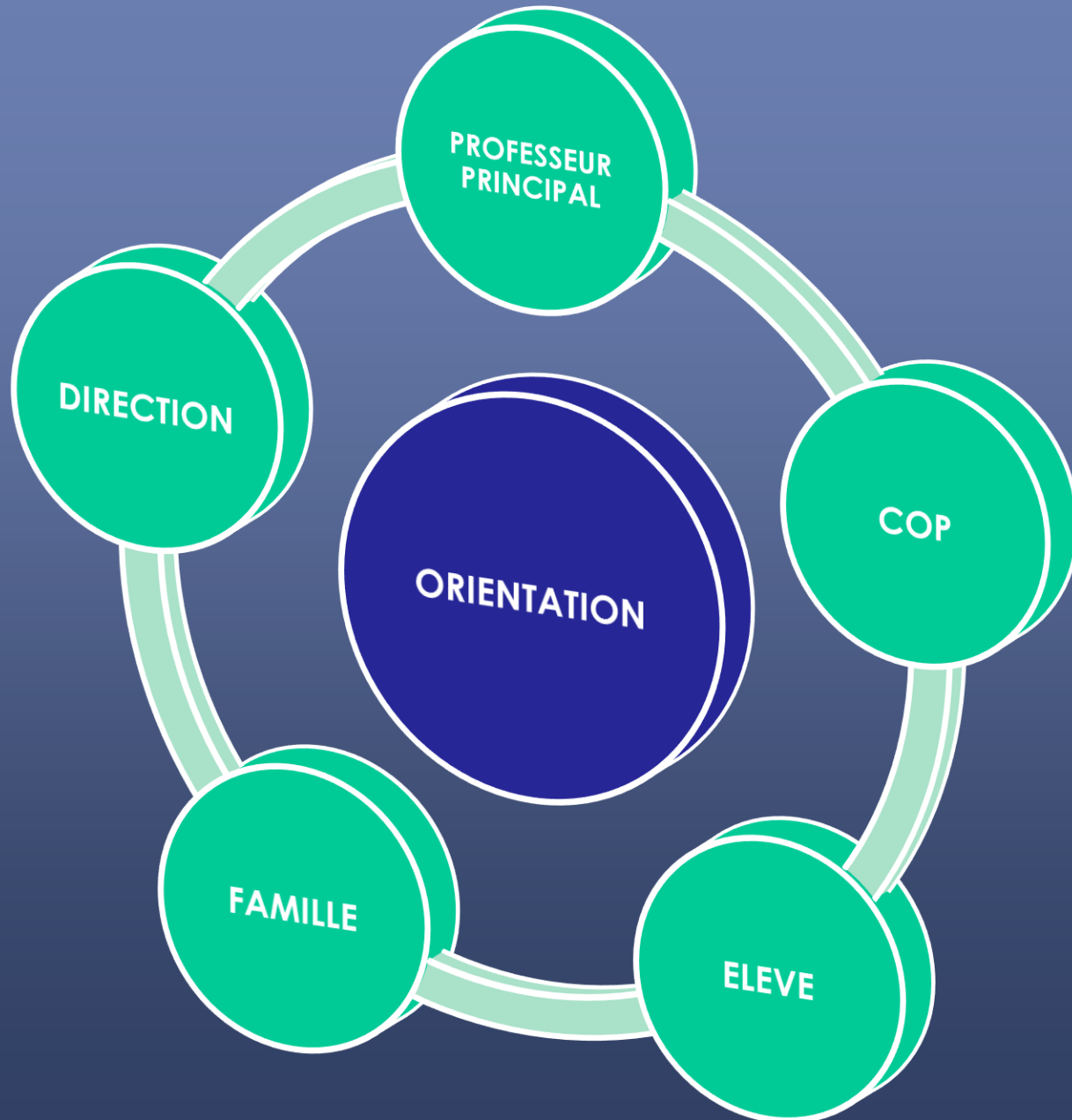
• Portes ouvertes des établissements scolaires – février et mars 2017

• Visite des lycées par les 3^e – fin avril 2017

| 2016-2017 | Procédures d'orientation et d'affectation | Actions au sein du collège | Actions au plan local, départemental ou régional |
|-----------------|--|---|--|
| Octobre | | <ul style="list-style-type: none"> Présentation du calendrier de l'année et réflexion autour "des métiers en accord avec mes intérêts, goûts et capacités » animée par la COP Réunion d'informations à destination des parents (Mardi 4 octobre 2016) | <ul style="list-style-type: none"> Olympiade des métiers- Angers le 14 et 15 octobre 2016 |
| Novembre | | <ul style="list-style-type: none"> Rencontre parents-professeurs | |
| Décembre | <ul style="list-style-type: none"> Conseil de classe 1er trimestre | | |
| Janvier | | <ul style="list-style-type: none"> Stage d'observation en milieu professionnel le 25, 26 et 27 janvier 2017 Présentation des filières post 3ème en classe animée par la COP Brochure Onisep | <ul style="list-style-type: none"> Forum des métiers - Laval 19, 20 et 21 janvier 2017 Début des mini stages en LP et LEGT |
| Février | | <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information sur les formations post 3ème en présence des représentants des établissements de formation à destination des familles | <ul style="list-style-type: none"> Début des portes ouvertes des établissements scolaires |
| Mars | <ul style="list-style-type: none"> Vœux provisoires d'orientation Conseil de classe 2ème Trimestre avec avis provisoire d'orientation | <ul style="list-style-type: none"> Rencontre parents-professeurs | |
| Avril | <ul style="list-style-type: none"> Vœu de pré affectation dans les lycées professionnels publics | <ul style="list-style-type: none"> Visite du lycée Victor Hugo ou du lycée professionnel Curie | |
| Mai | <ul style="list-style-type: none"> Vœux définitifs d'orientation et d'affectation | | |
| Juin | <ul style="list-style-type: none"> Conseil de classe du 3ème trimestre avec avis définitif d'orientation Décision d'affectation par la Direction Académique | | |

Et tout au long de l'année, prendre rendez-vous avec la conseillère d'orientation psychologue.

LE DIALOGUE EST INDISPENSABLE



Rencontres Parents - Professeurs

Mardi 8 novembre 2016